

Article 17

Classement du meilleur sprinteur : Maillot Vert pour le peloton des 1 et 2.

Tous les sprints reçoivent le même nombre de points.

5 – 4 – 3 – 2 - et 1 point aux 5 premiers coureurs.

En cas d'égalité de points entre les coureurs, le dernier classement du meilleur sprinteur de l'étape définira le porteur du maillot de meilleur sprinteur.

Article 18

Classement par équipe

Casquettes jaune pour le peloton des 1 et 2

Casquette pour le peloton des 3 et G.S

Engagement

Les engagements écrits doivent parvenir avant le **15 Mars 2018**

Chez : **Jean TORTIGUE 15 route de Bétraçq 65700 Madiran**

Fournir la fiche d'engagement dûment complétée, **ne serons pris en compte que les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du Cyclo Club du Madiranaï**, se détaillant comme suit

35 € par coureur (repas + dossard **indissociables**).

13 € le repas par accompagnateur (directeur sportif, mécanicien, familles, etc...)

Vous pourrez prendre les tickets repas le matin même au départ. Si possible, téléphoner avant le

3 avril 2018 à Jean TORTIGUE – 05.62.31.96.92 ou 06.84.25.91.42

Par ailleurs lors de l'inscription, il est demandé à chaque coureur qui s'engage à participer au **TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS** de communiquer une adresse E-mail ou un numéro de téléphone pour permettre aux organisateurs de les contacter en cas de besoin.

NB Les voitures suiveuses auront un poste radio portable mis à disposition par le Cyclo-Club du Madiranaï

Dépôt obligatoire de la licence ou de la carte nationale d'identité du dirigeant ou président de club ayant perçu le poste de radio portable